

**Cour  
Pénale  
Internationale**



**International  
Criminal  
Court**

Original : français

N° : ICC-01/14-01/21

Date : 12 octobre 2026

**DEVANT LA CHAMBRE DE PREMIÈRE INSTANCE VI**

**Composée comme suit : Mme la juge Miatta Maria Samba, juge présidente  
Mme. la juge María del Socorro Flores Liera  
M. le juge Sergio Gerardo Ugalde Godínez  
M. le juge Keebong Paek, juge suppléant**

**SITUATION EN REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE II  
AFFAIRE  
*LE PROCUREUR c. MAHAMAT SAID ABDEL KANI***

**Public**

**Avec une annexe confidentielle**

**Notification de la divulgation de pièces par la Défense de Mahamat Said Abdel  
Kani le 9 octobre 2026.**

**Origine : Équipe de Défense de Mahamat Said Abdel Kani**

Document à notifier, conformément à la norme 31 du Règlement de la Cour, aux destinataires suivants :

☒ Le Bureau du Procureur

☒ Le conseil de la Défense

☒ Les représentants légaux des victimes

☐ Les représentants légaux des demandeurs

☐ Les victimes non représentées

☐ Les demandeurs non représentés (participation/réparation)

☐ Le Bureau du conseil public pour les victimes

☐ Le Bureau du conseil public pour la Défense

☐ Les représentants des États

☐ *L'amicus curiae*

---

#### GREFFE

---

**Le Greffier**

Mr Zavala Giler, Osvaldo

☐ La Section d'appui aux conseils

☐ L'Unité d'aide aux victimes et aux témoins

☐ La Section de la détention

☐ La Section de la participation des victimes et des réparations

☐ Autres

1. Par la présente, la Défense de Mahamat Said Abdel Kani notifie à la Chambre de première instance VI de la divulgation au Bureau du Procureur et au BCPV le 9 octobre 2026 d'un Trial Rule 78 package 088 contenant 77 éléments.
2. Ces éléments sont listés à l'Annexe confidentielle 1.



---

Dov Jacobs

Conseil Principal de Mahamat Said Abdel Kani

Fait le 12 octobre 2026 à La Haye, Pays-Bas.